Formation courte

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL SST MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES MAC

Mise à jour le
16/10/2026

Type de formation
Formation courte

Durée de la formation
1 jour / 7 heures

Coût pour l'apprenant
Nous consulter

Modalités et délai d'accès
Candidature en ligne
Entretien individuel
Délai d'accés : Nous consulter

Validation à l'issue
Délivrance d'un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (Validité : 24 mois)
Délivrance d'une attestation de fin de formation précisant les compétences acquises et/ou restant à acquérir

Lieux de formation
Pôle Formation UIMM, Charleville-Mézières (Ardennes) · Pôle Formation UIMM, Rosières-près-Troyes (Aube) · Pôle Formation UIMM, Reims (Marne) · Pôle Formation UIMM, Saint-Dizier (Haute-Marne)

Modalités de délivrance des examens

CONTACT
fc@formation-industries-ca.fr

La formation en détail

Objectifs de la formation

Permettre au SST de conserver et d'actualiser ses compétences afin de le maintenir capable :d'intervenir face à une situation d'accident du travail
de contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

Public & prérequis

Tout salarié titulaire d'un certificat de SST amené à poursuivre ses fonctions de SST en entreprise
Etre titulaire du certificat SST
Si certificat APS, le MAC permet le maintien des compétences SST

Gestion du handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap
Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap

Programme

Conformément au Document SST – V8 – 01/2021 :Protéger de façon adaptée
Examiner la victime
Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
Secourir la victime
Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention
Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
Participer à la maîtrise des risques professionnels (actions de prévention)

Méthodes mobilisées

Alternance d'apports théoriques, de cas pratiques, de mises en situation
Salle dédiée

Modalités d'évaluation

Deux épreuves certificatives en fin de parcours :
Épreuve 1 : A partir d'une mise en situation d'accident du travail proposée par le formateur, chaque apprenant devra montrer sa capacité à mettre en œuvre les compétences qui lui permettraient d'intervenir efficacement
Épreuve 2 : Le candidat répondra à un questionnement simple portant sur ses compétences en matière de prévention